

Province de Québec
MRC d'Antoine-Labelle
Notre-Dame-du-Laus

Ouverture de la séance extraordinaire du 14 novembre 2014 à laquelle sont présents les conseillers, Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, François Monière et Julie Sylvestre, sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy. La directrice générale, secrétaire-trésorière, Daisy Constantineau et la directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe, Gisèle Lauzon et un citoyen, sont aussi présents.

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à cette séance extraordinaire du 14 novembre 2014, débutant à 16 h 30 et procède à la lecture de l'avis de convocation et du certificat de signification.

Ladite séance est convoquée par Monsieur le maire, Stéphane Roy, pour le point suivant, à savoir :

- Acquisition d'équipement d'hiver

340-11-2014

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT D'HIVER

Proposé par François Monière
appuyé par Julie Sylvestre

et unanimement résolu que le directeur des travaux publics soit autorisé à faire l'acquisition, de Équipements Lourds Papineau inc., une benne épandeuse au montant de 38 974,52 \$ plus les taxes applicables pour les besoins du service de déneigement, le tout tel que présenté sur un document intitulé « *Soumission : 0092411* » et daté du 13 novembre 2014.

Cette somme est disponible au poste budgétaire n° 02 32000 521 « *Infrastructures* ».

ADOPTÉ.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. le maire, Stéphane Roy, lève la séance. Il est 16 h 40.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par

maire

Par.

sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire